

En 1832 le musée de Bergen reçut une collection assez nombreuse de divers objets intéressans et de monnaies orientales et autres. Le musée en fit l'acquisition à la générosité d'une personne qui les avait recueillis dans ses voyages en Europe et en Asie. Quant aux monnaies orientales M^{ons} C. A. Holm, son professeur de lang. orient. à Christiania a bien voulu les examiner et décrire et c'est avec sa permission que les éditeurs de l'Udda en offrent aux lecteurs. Nous ayons ajouté les descriptions ainsi que les dessins.

A. Cinq monnaies arabe = persanes.

(Pl. IX)

Ces monnaies qui ont beaucoup de rapport entre elles représentent d'un côté le buste d'un personnage en profil portant un ornement de tête (tiare). Des inscriptions se trouvent sur les côtés (sur l'une d'elles d'un côté seulement). De l'un et de l'autre côté de la tiare on voit constamment une étoile et sur deux d'entre elles encore un croissant sur le devant. Tout ceci se trouve entouré d'un ou de deux cercles au dehors desquels par-dessus la tête on voit une espèce d'ornement semblable à une aigrette, et au-dessous de chaque côté il y a pareillement une étoile dans la concavité d'un croissant. Les revers de ces monnaies ne se ressemblent point entièrement. Les trois numéros 1, 2 et 5 ont au milieu un autel d'où une flamme monte et de chaque côté de cet autel on voit un homme entouré d'inscriptions. D'un côté de la flamme il y a une étoile de l'autre un croissant, tout ceci entouré d'un cercle dont le bord extérieur est uni, et à celui-ci se voit encore sur l'une des monnaies ajoutée un autre cercle. Les revers des deux autres (Num. 3 et 4) ont pareillement des autels avec deux hommes à côté mais point d'inscriptions et au lieu de flamme il y a sur l'autel une croix; le tout renfermé dans trois cercles au dehors desquels on aperçoit 4 croissans à distance égale l'un de l'autre, chacun ayant

une étoile dans sa concavité.

Cette espèce de monnaies est peu connue jusqu'à présent et n'a pas encore été autant que je sache en tout point expliquée. Elles ressemblent beaucoup à celles des Sassanides (c. la dynastie persanne qui régna depuis 226 jusqu'en 641 apr. J. C.) dont on trouve plusieurs gravées et pour la première fois expliquées dans *Memoires sur diverses antiquités de la Perse* - par Silb. de Sady - Paris 1793. 4to. Elles en portent presque toujours sur le côté principal un buste avec la tiare entouré de l'inscription: L'adorateur d'Ormuzd l'illustre Sapor (ou le nom d'un autre roi) roi des rois de l'Iran (la Perse) descendant des Dieux; sur le revers elles ont un autel d'où une flamme sort avec deux hommes à côté autour des quels il y a les inscriptions: Le divin Sapor (ou un autre nom.). Comparaison faite entre elles on trouvera cependant que les monnaies dont il s'agit ici à certains égards diffèrent de celles des Sassanides, par exemple: par le large bord autour de l'empreinte, par la forme de l'autel, par la position des personnages restant debout tout à côté et enfin dans des points moins essentiels.

Quelques suppositions sur l'origine de ces monnaies avoient été présentées auparavant par plusieurs personnes qui n'en connurent de pareils exemplaires qu'en cuivre, lorsque M. Frœhn conseiller d'état à St. Pétersbourg dans un traité intitulé: *Monnaies-Chosroës des premiers Califes, apologie de l'historien arabe Moakhrizi* (traité inséré dans les *Jahresverhandlungen der Pfortländischen Gesellschaft für Literatur und Kunst* à ter B. Meitau 1822 4to) est venu prouver que ces monnaies desquelles l'une se voit représentée en tête de l'ouvrage cité ne sont autre chose qu'une imitation de celles des Sassanides faite par les premiers Califes qui régnoient en Perse depuis Omar jusqu'à Abd-el-Melik (641 - 695 apr. J. C.). Or Moakhrizi l'historien rapporte qu'Omar ayant conquis la Perse fit frapper de la monnaie pareille à celle des Chosroës pour la forme, mais que sur quelques-unes d'elles il fit mettre son nom et sur d'autres des versets du Coran tels que:

" loué soit Dieu, Mahomet est l'apôtre de Dieu, il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, " ajoute que les successeurs d'Omar faisaient frapper de semblables monnaies jusqu'à l'époque où Abdel Melik en 76 (695 ap. J. C.) frappa des monnaies arabes pures. Deux des monnaies citées par Mr. Frahn contiennent même sur le large bord extérieur de telles inscriptions. Mr. Frahn dans le dit traité doit pouvoir lire encore divers noms en écriture arabe des deux côtés du buste, mais Mr. le baron de Sacy ayant dans le Journ. asiat. Tom. II. page 257 suiv. exprimé du doute sur la justesse de cette assertion pense plutôt que ce soit écriture *pehlouï*, de même que Mr. Frahn lui-même pour les inscriptions du revers admet qu'elles soient en cette dernière écriture et faites par des artistes arabes lesquels ignorant la langue en ont tant pu facilement défigurer les caractères. Mr. Frahn dans le Journal. asiat. T. IV pag. 351 suiv. déclare en réponse qu'il s'est vu depuis confirmé dans son opinion en obtenant une quantité d'autres monnaies semblables trouvées en 1822 parmi 1500 pièces de monnaie arabes dans le gouvernement de Mohaleo, et offre un dessin plus net de la monnaie donnée déjà dans le second volume des *Recherches de la société. Curland.* Il a encore depuis (en 1826) dans son *Prosopie num. niham.* admis 18 de ces monnaies au nombre de celles des *Omeyyades* en déclarant toutefois qu'il se pourrait que quelques unes d'entre elles remontassent à une époque plus éloignée, c'est à dire à celle des premiers Califes descendants de Mahomet. Rustard cependant il est venu abandonner tout à fait cette opinion, car selon un article dans les *Blätter für Münzkunde Hannoverische numism. Zeitung* 1835 N.º 21. 22 (3) dans un ouvrage intitulé: *Monnaies des Persans Pârou Dschouïschir* (ou *la horde d'or*) il finit par les déclarer monnaies des petits princes *Tarfis*, lesquels ayant d'abord en lieutenans des *Sassanides* pris le titre d' *Ispehbed* gouverné les côtes de la mer Caspienne continuaient encore longtemps après la destruction du royaume des *Sassanides* à se maintenir indépendans dans les mêmes contrées.

Il est certain que les cinq pièces de monnaies, que j'ai examinées doivent avoir leur place dans la catégorie mentionnée plus haut, mais tant que les premiers orientalistes d'Europe hésitent à décider à quelle langue les inscriptions appartiennent je n'oserais hasarder une opinion relativement à ce qu'elles pourraient contenir. Une représentation exacte de ces monnaies donnée au public ne pourrait que contribuer à les éclaircir.

F. On sait qu'auparavant les Arabes frappaient des monnaies d'argent pesantes et des monnaies d'or grecques.

2) Les monnaies de même espèce représentées par Niebuhr dans sa description d'Arabie Pl. XI et XII n.º 17-23 n'entrent point dans cette discussion.

3) Annonce de: Lettre à Mr. le chevalier G. O. Brönsted sur quelques médailles cufiques et par T. Lindberg avec XII planches Copenhague 1830. 470 dans laquelle Pl. II. N.º 8-11. l'on voit deux monnaies entières et deux fragmens des monnaies dont il s'agit.

4) Je n'ai pas eu l'occasion de voir cet ouvrage.

B Six monnaies Parthiques.
(Pl. IX.)

Les six monnaies qui se trouvent Pl. IX Num: 6-11 ont été frappées par les Arsacides qui régnaient en Parthie depuis 256 av. J. jusqu'en 226 apr. J. C.

6.) ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ

Un Parthe assis sur une chaise tenant à la main un arc.

7) ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ...

Caricelle à N^o 6.

8) ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ (ΑΡ) ΣΑΚΟΥ ... ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ.

Car. à N^o 6.

9) ... ΒΑΣΙΛΕΥΣ (Υ) ... ΔΙΚΑΙΟΥ (ΕΠΙ) ΦΑΝΟΥΣ ...

Car. à N^o 6.

Sur les Num: 10 et 11 je ne puis rien lire.

Le côté principal de ces monnaies est à peu de changements près identique, d'est à dire une tête barbue portant le diadème le quel cependant sur le Num: 6 ressemble à la tiare persane.

Le Num: 10 se distingue par l'étoile devant le front de la tête du côté principal et par l'ornement particulier du derrière de la tête et enfin sur le revers par l'étoile derrière le Parthe assis.

N^o 11 est d'une exécution tellement barbare qu'elle me paraît suspecte.

Il est difficile de décider auquel des Arsacides chacune de ces monnaies appartient. Voir: Vaillant - *Arsacidarum Imperium, seu regnum Parthorum historia ad fidem numismatum adcommodata*. Paris 1725 4to. - Bellerin *Recueil de Médailles de Bois*. Paris 1762 4to. pag 131 suiv. et Pl. XV et Eckhel *Doctrina Numorum Veterum*. Vol. III. pag 523 suiv. -

On trouve aussi de ces monnaies gravées dans la description de l'Arabie par Niebuhr. Pl. XII. N^o 24-31.